

Ne soyez pas  
sanctionné !



BUREAU  
VERITAS

## POUR VOS SALONS DE COIFFURE OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE

La vérification annuelle des installations électriques  
La Sécurité des Personnes et des Biens

Vérification électrique annuelle  
Obligation dans le cadre du Code du Travail  
et des établissements recevant du public

### Offre spéciale

si vous passez votre commande  
avant le 31/12/2019

- 30% sur la vérification  
électrique ~~195€~~ = 136€\*

\*Superficie de 0 à 150m<sup>2</sup>  
valable sur la 1<sup>ère</sup> année du contrat

### VÉRIFICATIONS OBLIGATOIRES

Dans le cadre de la législation réglementaire française liée  
au Code du Travail et aux établissements recevant du public  
Document non présenté lors d'une commission de sécurité  
ou d'une visite de l'Inspection du travail entraînera des  
mises en demeure

CNEC

LE CONSEIL NATIONAL  
DES ENTREPRISES DE COIFFURE

Votre contact Bureau Veritas :  
Sophia HENIBEZ  
01 69 47 12 34  
sophia.henibez@bureauveritas.com

Tarif préférentiel Bureau Veritas valable pour les adhérents du CNEC